

## 1. Informations concernant la Société/le Groupe

Entité responsable du paiement

Société/Groupe :			
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Pays :		Site web :	
Téléphone :		Télécopie :	
Contact client :		Contact pour la facturation :	
E-mail client :		E-mail pour la facturation :	
Activité :		Activité (autre) :	
Société créée en (année) :		Nombre d'années à cette adresse :	
Type de structure :	<input type="checkbox"/> Société commerciale	<input type="checkbox"/> Association	Si autre, préciser : <input type="text"/>
Société cotée ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Marché : <input type="text"/>	Symbole : <input type="text"/> Code ISIN : <input type="text"/>
Entité à but non lucratif ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Merci de joindre le cas échéant tous les documents relatifs au statut d'entité à but non lucratif au présent bulletin d'adhésion	
Numéro de TVA, (obligatoire pour la zone Euro)	<input type="text"/>		

## 2. Informations concernant l'adhérent et le paiement

Tarifs, factures et paiements en euros

Préférence pour la facturation:  Email  Courrier

La première utilisation doit être payée à l'avance par carte de crédit sauf accord contraire. Vous serez contacté afin de nous communiquer numéro de carte bancaire.

Visa  MC  AmEx      4 derniers chiffres de la carte bancaire:       Date de fin de validité:  /

Adresse de facturation à préciser si elle est différente de celle du titulaire de la carte: Adresse:   
Ville:  Pays:  Code Postal:

\_\_\_\_\_  
(Nom du titulaire de la carte [mentions exactes figurant sur la carte])      \_\_\_\_\_  
(Signature du titulaire de la carte)

## 3. Adhésion

A imprimer, compléter, signer et faxer pour vérification

En renvoyant ce formulaire d'adhésion, le soussigné garantit qu'il/elle est un représentant dûment habilité de la Société ou du Groupe et qu'il/elle a tous les pouvoirs nécessaires pour conclure ce contrat d'adhésion pour le compte de la Société ou du Groupe. De plus, en renvoyant ce formulaire d'adhésion, le soussigné reconnaît qu'il/elle a eu connaissance et compris les Conditions Générales et qu'il/elle les accepte. Toute dérogation aux Conditions Générales doit être approuvée par écrit par la Société ou le Groupe et Business Wire.

La durée du contrat d'adhésion est d'un an à partir de la date de signature du Contrat d'adhésion. Ce Contrat est automatiquement renouvelé chaque année sans frais aussi longtemps que la Société continue à utiliser les services de Business Wire, ou jusqu'à ce que l'une des parties notifie à l'autre partie sa volonté de résilier le contrat, que cette résiliation soit justifiée ou non. Les Conditions Générales d'Adhésion à Business Wire, y compris leurs éventuelles modifications, sont en vigueur pour toute la durée du Contrat d'adhésion.

Signature d'un représentant de la Société dûment habilité, accompagné du tampon de la Société

Nom, Prénom

Titre/Fonction

Date

L'adhésion à Business Wire est soumise à vérification et agrément. L'envoi du bulletin d'adhésion ne constitue pas un agrément en tant qu'adhérent à Business Wire. L'adhésion n'est valable qu'à partir du moment où un numéro de compte actif est attribué. Merci de faxer le bulletin d'adhésion dûment complété au bureau de Business Wire France et d'appeler pour avoir confirmation de la réception du Contrat.

Merci de nous retourner l'ensemble du Contrat d'Adhésion (signé et daté) par fax au : 01 42 25 19 15

Données à utilisation interne à Business Wire uniquement

Customer #:

Merchant #:

# Conditions Générales d'Adhésion Business Wire

Applicables à partir du 1er septembre 2007

## A. Déclarations et garanties

Toute société (la « Société ») ayant souscrit aux Conditions Générales de Business Wire et qui soumet des informations (les « Informations ») à Business Wire en vue de leur distribution, autorise Business Wire à reproduire, distribuer, traduire et créer des travaux dérivés à partir des Informations soumises.

La Société déclare et garantit que :

- l'ensemble des Informations soumises à Business Wire sont fiables et originales;
- la Société est propriétaire ou titulaire des droits nécessaires à la distribution des Informations fournies à Business Wire;
- les Informations ne violent ni ne contreviennent à aucun droit d'auteur, aucune marque ni aucun autre droit de propriété intellectuelle, droit de propriété, droit personnel, droit à l'image et au respect de la vie privée ni aucun autre droit où que ce soit dans la monde;
- les Informations ne contiennent aucune information diffamatoire ni aucun virus, copie, macros ou programme, ni n'ont un quelconque lien avec une copie, un macro ou un programme;
- les Informations ne portent pas atteinte et sont généralement conformes aux lois et règlements applicables.

La Société déclare et garantit que tous les destinataires figurant dans les listes de distribution fournies par la Société à Business Wire ont expressément consenti à recevoir des messages publicitaires ou promotionnels de la part de la Société par email, dans les conditions prévues par les dispositions de la loi n° 2004-575 dite «pour la confiance dans l'économie numérique» et toutes autres lois se rapportant à la sécurité financière en général.

Business Wire se réserve le droit de refuser les Informations qu'elle estime inopportunes ou dont les sources ne sont pas sûres.

Les adhérents pourront être exclus en cas de violation des Conditions Générales de Business Wire et des Conditions d'Utilisation (*Terms of Use*) figurant sur le site internet [www.BusinessWire.com](http://www.BusinessWire.com).

Business Wire se réserve le droit de modifier les prix et les spécifications des informations et des messages fournis sans notification préalable.

Il est entendu et accepté par la Société que la transmission d'Informations par le site internet de Business Wire (le « Site ») ou toute autre utilisation des services de Business Wire est également soumise aux Conditions d'Utilisation (*Terms of Use*) figurant sur le site internet [www.BusinessWire.com](http://www.BusinessWire.com).

## B. Conditions de paiement

La première utilisation doit être payée à l'avance par carte de crédit, sauf accord préalable contraire.

Les paiements ultérieurs seront dus à réception de la facture, le prix étant considéré comme restant impayé à l'expiration d'un délai de trente jours de la date d'envoi ou de la facture.

Dans l'hypothèse où des factures dues restent impayées, la Société reconnaît et accepte que Business Wire puisse exiger le paiement de l'intégralité des sommes dues, majorées des intérêts de retard au taux légal, ainsi que des dernières factures.

Si la banque de la Société n'honore pas un paiement dû à Business Wire en raison d'une provision insuffisante, la Société s'engage à payer à Business Wire des frais de traitement s'élevant à 20 euros par incident de paiement.

En cas d'impayés, la Société accepte de supporter l'ensemble des frais relatifs au recouvrement des sommes, y compris les frais de justice et les honoraires et débours d'avocats, qui auront été retenus par Business Wire ou ses représentants.

En outre, la Société reconnaît que les conditions spécifiques relatives au prix des services à leur fournir peuvent être remises en cause en cas d'impayés.

Dans le cas d'un contentieux ou d'un arbitrage mis en oeuvre afin de faire appliquer les conditions stipulées dans les présentes, la partie gagnante sera autorisée à récupérer de l'autre partie les frais engagés, en ce compris les frais de justice et les honoraires et débours d'avocats.

## C. Responsabilité financière

Business Wire ne peut être tenue pour financièrement responsable de quelconques frais découlant de l'utilisation d'une ou plusieurs modalités de traitement spécifique par la Société, ou par un prestataire externe que la Société aurait mandaté, pour le règlement des prestations dues à Business Wire (individuellement une « Modalité de traitement spécifique »).

Dans le cas où la participation à une modalité de traitement spécifique est nécessaire au traitement et au recouvrement des sommes dues à Business Wire, la Société supportera l'ensemble des coûts et frais liés à l'utilisation de la modalité de traitement spécifique.

Si l'utilisation de la modalité de traitement spécifique implique des frais supplémentaires à la charge de Business Wire, la Société pourra se voir facturer les frais correspondants.

## D. Limitation de responsabilité

La Société sera tenue responsable et indemnisera Business Wire et ses dirigeants, directeurs, salariés, licenciés, ayants droit et ayants cause, en ce compris les personnes détenant une licence ou une quelconque autorisation de Business Wire de transmettre et distribuer les Informations, de tous dommages, jugements, réclamations, frais, pertes et dépenses (en ce compris les honoraires d'avocats et frais de justice) résultant du, ou liées au, non-respect pour la Société de l'une quelconque de ses déclarations et garanties telles que stipulées dans les présentes.

Business Wire ne pourra être tenue responsable, envers la Société, de quelconques dommages indirects (et ce, même si Business Wire a été avertie de la possibilité de la survenance de ces dommages) résultant des clauses des Conditions Générales d'Adhésion ou en relation avec celles-ci (y compris les dommages subis par des tiers), incluant, de façon non limitative, la perte de chiffres d'affaires, le manque à gagner ou la perte d'activité.

En aucun cas Business Wire ne pourra être tenue responsable envers la Société d'un quelconque montant supérieur aux paiements effectués par la Société à Business Wire relativement aux services fournis au titre des Conditions Générales d'Adhésion.

## E. Force Majeure

Business Wire ne pourra être tenue responsable des manquements ou retards dans l'exécution de ses obligations découlant des Conditions Générales d'Adhésion, qui pourraient résulter de circonstances indépendantes de sa volonté, incluant de façon non limitative, les faits de prince, guerres, émeutes, grèves ou litiges commerciaux (en ce compris ceux par et avec les salariés de Business Wire), pannes techniques, indisponibilité générale d'internet, pannes d'énergie, pannes de communications, intempéries, inondations, incendies ou explosions, catastrophes naturelles ou états d'urgence ou autres événements similaires.

## F. Utilisation des données personnelles

Toutes les données personnelles (c'est-à-dire les informations relatives à un individu) fournies par la Société à Business Wire pourront être communiquées aux autres sociétés du groupe Business Wire ainsi qu'à certaines personnes tierces de confiance, et pourront être transférées aux Etats-Unis ou en tout autre lieu pour les besoins de la diffusion, du classement et de la collecte des informations, et des autres services associés dans le cadre du présent accord.

La Société garantit que les individus dont les données personnelles sont transmises ont donné leur consentement à leur utilisation et à leur transfert, notamment mais sans limitation, dans les conditions prévues par la loi dite «Informatique et Libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978.

Tout individu concerné souhaitant s'opposer à l'utilisation ou au transfert de ses données personnelles pourra contacter Business Wire au numéro de téléphone figurant sur la demande d'adhésion ou par le site internet to Business Wire : [www.businesswire.com](http://www.businesswire.com).

## G. Modification du contrat

En cas de modification par Business Wire des Conditions Générales d'Adhésion, elle en avertira la Société par écrit et lui laissera un délai de réponse de 30 jours avant que ladite modification ne prenne effet.

Tout refus par la Société des nouvelles Conditions Générales d'Adhésion sera communiqué à Business Wire par écrit.

En cas d'absence de réponse de la Société dans le délai de 30 jours et/ou d'utilisation continue des services de Business Wire après l'expiration de ce délai, la Société sera réputée avoir accepté et consenti à ces modifications.

Toute modification des Conditions d'Utilisation (*Terms of Use*) figurant sur le site internet [www.businesswire.com](http://www.businesswire.com) ne prendra effet que dans les conditions définies au Paragraphe F desdites Conditions d'Utilisation (*Terms of Use*).

## H. Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des Conditions Générales d'Adhésion s'avérait nulle ou inapplicable au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision de justice devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des autres Conditions Générales d'Adhésion ni en altérer la validité.

## I. Loi applicable et différends

Les Conditions Générales d'Adhésion sont soumises et interprétées conformément à la loi française.

Tout litige relatif aux Conditions Générales d'Adhésion sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris.

Paraphe :

Personne autorisée à représenter la Société